

**L'HUMANITÉ
DIMANCHE**

**SPÉCIAL
COLLECTIVITÉS**

À quoi servent les Régions ?

Les projets phares ou innovants
passés au crible dans les vingt-deux
conseils régionaux.



à l'Humanité Dimanche n° 263. Ne peut être vendu séparément.

MIDI-PYRÉNÉES

S'attaquer au CO₂, une ambition globale

La région Midi-Pyrénées a décidé de mettre en place un plan pour économiser l'énergie, avec des actions significatives pour développer le solaire ou la méthanisation. Le conseil régional accélère sa politique pour l'environnement.

Les logements, bureaux et bâtiments publics représentent 43 % de l'énergie consommée en Midi-Pyrénées et 31 % des émissions de CO₂. C'est le secteur le plus énergivore. Les trois quarts du 1,2 million de résidences principales consomment trop de gaz, de fioul ou d'électricité pour le chauffage et l'éclairage. Et produisent beaucoup trop de gaz à effet de serre. « Il y a 100 000 logements en état de précarité énergétique, dont 25 000 dans le secteur social, ajoute Martin Malvy (PS), président du conseil régional. Ces logements ont un système de chauffage désuet, une mauvaise isolation... Le plus souvent, ils sont occupés par des familles aux revenus modestes. »

Le conseil régional s'attaque à ce vaste problème en lançant son

premier plan énergies, débattu en assemblée plénière le 19 mai dernier. Ce plan sur dix ans générera des investissements de 1,5 milliard d'euros, dont 230 millions versés par le conseil régional. Le reste sera apporté par d'autres collectivités, les bailleurs sociaux ou les particuliers eux-mêmes. « C'est un plan régional de transition énergétique », selon l'objectif de Françoise Dedieu-Casties (Europe Écologie), vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable.

Ce plan vise d'abord à réduire la consommation d'énergie. La mesure phare de ce plan est l'écochèque, destiné aux particuliers. Sous condition de ressources (40 % des ménages midi-pyrénéens correspondraient aux critères financiers), le conseil régional versera une aide de 1 000 à 1 500 eu-

ros pour isoler la toiture, installer un double vitrage ou remplacer la vieille chaudière par un modèle plus propre, plus économe... Autre condition impérative: les nouvelles installations doivent réduire d'au moins 25 % la consommation d'énergie.

Deuxième volet du plan: pour les habitations du secteur social locatif,

« L'un des axes de la politique régionale consiste aussi à développer les réseaux chaleur bois. »

dépendant d'offices HLM ou de collectivités, l'aide régionale s'établit en moyenne à 2 000 euros, mais l'économie d'énergie doit s'élever à 30 % minimum.

On estime que d'ici dix ans un total de quarante mille à soixante mille logements bénéficieront de ces mesures. Selon Françoise Dedieu-Casties, « les aides publiques doivent être supérieures à 10 % du montant des travaux pour devenir vraiment incitatives ».

Ce plan énergies se complète d'une troisième mesure: le conseil régional doublera en 2012 la dotation d'un appel à projets destiné aux bailleurs sociaux pour qu'ils construisent ou rénovent selon les normes environnementales, avec un souci constant d'économies d'énergie. 22 opérations de construction et 28 opérations de rénovation ont déjà été soutenues par la région.

Selon le principe des poupées gigognes, le plan énergies est inclus dans le plan climat lui-même inclus dans l'Agenda 21 adopté en 2003 par la région Midi-Pyrénées. Dans la logique de cette politique, le conseil régional s'efforce de développer les énergies renouvelables. Après avoir favorisé jusqu'en 2009 l'énergie solaire thermique (chauffe-eau et chauffages solaires) auprès des particuliers, Midi-Pyrénées met désormais l'accent sur la méthanisation.

« Je crois beaucoup à la méthanisation, confie Martin Malvy. Cette technique est maintenant très au point. Les investissements sont relativement lourds mais beaucoup de déchets peuvent être transformés en gaz. » La production de biogaz est un mode de traitement et de valorisation des déchets, boues et autres effluents. Il s'agit, pour la région, d'aider les PME, stations d'épuration, centres de traitement des déchets ou exploitations agricoles à réaliser des unités de méthanisation, qui réduisent sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. Le conseil régional a aidé à la création de neuf unités, dont une qui permet à la Coopérative fromagère des bergers du Larzac, dans l'Aveyron, de transformer le lactosérum en biogaz, lequel permet la production d'eau chaude. La consommation électrique est ainsi divisée par cinq et les émissions de CO₂ réduites de 73 tonnes par an.

L'un des axes de la politique régionale consiste aussi à développer les réseaux chaleur bois. Il s'agit de chauffer logements et bâtiments publics avec le bois, énergie renouve-

Suite page 42



Région Midi-Pyrénées

L'effort sur le photovoltaïque est considérable : aux 265 000 m² déjà existants, 300 000 seront ajoutés.

Suite de la page 41

lable. Adieu la chaudière à mazout, voici la chaudière à bois... Mais cela nécessite des investissements lourds qui ne sont pas amortis avant cinq ans d'utilisation. La région a aidé financièrement trente réseaux chaleur bois. Dans un même quartier ou village, une seule chaufferie peut alimenter en chaleur un ensemble de logements, l'école, la bibliothèque...

La difficulté est d'organiser une véritable filière de déchets de bois pour les chaufferies. La forêt est très présente en Midi-Pyrénées et les tempêtes de 1999 et 2009 ont abattu de nombreux arbres qui constituent un gisement pas encore épuisé. 300 tonnes de bois pour produire de la chaleur permettent d'économiser 100 tonnes de fioul. Selon un savant calcul, les 101 chaufferies installées avec l'aide de la région représentent 14 641 tonnes de CO₂ en moins chaque année.

Surtout, le conseil régional cherche à développer l'énergie photovoltaïque. Aux 265 000 m² déjà existants en Midi-Pyrénées, notamment sur l'hôtel de région et plusieurs lycées, il s'agirait d'en ajouter 300 000 m². Sauf que le moratoire du gouvernement sur le photovoltaïque, en décembre 2010, a stoppé les projets en cours.

La région Midi-Pyrénées a cependant imaginé un autre dispositif, avec la Banque européenne d'investissement (BEI) : celle-ci prête un total de 350 millions d'euros pour soutenir la production d'énergie renouvelable. Deux banques (Crédit agricole et Banque populaire-Caisse d'épargne) apportent un prêt du même montant. Le conseil régional, quant à lui, se porte garant à hauteur de 25 % du montant total du prêt. 14 projets ont ainsi vu le jour et concernent, pour la plupart, le photovoltaïque. Le plus important projet consiste à installer 15 000 m² de panneaux solaires sur le site d'une casse automobile à Albias (Tarn-et-Garonne), ce qui permettra d'éviter le rejet de 1 032 tonnes de CO₂ par an!

Le conseil régional, enfin, s'efforce de compenser ses propres activités génératrices de CO₂. « Il ne s'agit pas seulement de planter des arbres, insiste Françoise Dedieu-Casties. Des terres accueillant une agriculture de qualité, a fortiori bio, sont plus efficaces encore pour capter le CO₂. » Pour la vice-présidente de Midi-Pyrénées, « l'environnement est l'une des grandes questions de ce mandat ».

BRUNO VINCENS



Le TER régional, ici en gare de Matabiau, à Toulouse.

Alain Lourenço

Quand l'écologie prend le train

La politique en faveur des trains régionaux a aussi pour objectif de diminuer le nombre de voitures et de réduire les gaz à effet de serre.

Le nombre de trains express régionaux (TER) a plus que doublé en Midi-Pyrénées. On en comptait 150 par jour en 1998, on en dénombre 356 aujourd'hui. Le nombre de passagers a suivi à peu près la même courbe : 5 millions en 1998, 11 millions en 2010. Malgré ces progrès spectaculaires, l'usage du train et des transports collectifs en général n'est pas encore très partagé en Midi-Pyrénées. Et la voiture reste largement dominante. Conséquence : le transport est ici, avec le logement, l'une des principales causes d'émissions de gaz à effet de serre.

Dans cette région, très étendue et montagneuse, 71 % des déplacements sont effectués en voiture, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des régions métropolitaines de province. Une récente étude de l'Insee indique qu'en Midi-Pyrénées, on compte 69 voitures pour 100 habitants (contre 64 dans l'ensemble des régions). Réduire le rôle de la voiture individuelle pour réduire les embouteillages et les émissions de CO₂ est l'un des objectifs du conseil régional. Son plan climat passe par le développement des transports en commun, du train en particulier.

Charles Marziani (PCF), vice-président chargé des transports, ne cache pas les difficultés : « En augmentant le nombre de trains, nous avons diminué le nombre de voitures sur les routes, mais nos progrès ne sont pas suffisants, en particulier dans le quart nord-est de Midi-Pyrénées. » Il s'agit donc, depuis Toulouse, de développer les liaisons avec le Tarn, l'Aveyron et une partie du Lot.

Dans le cadre du plan rail, la voie entre Toulouse et Saint-Sulpice va être doublée. Les travaux ont commencé. Des trains supplémentaires seront possibles mais, après une politique quantitative, le conseil régional mène surtout une politique qualitative.

« Pour fidéliser les nouveaux usagers du rail, pour augmenter leur nombre, il faut améliorer le confort des trains, leur régularité et l'information sur l'état du trafic », analyse Charles Marziani. Le confort, déjà accru avec les nouveaux autorails, devrait encore progresser avec l'arrivée des vingt-cinq Régiolis, à partir de 2013. Autre avantage des Régiolis : ils consomment 25 % d'énergie en moins que les autres autorails.

Pour capter des parts de trafic à la route, les TER doivent aussi être plus rapides : Toulouse-Rodez, qui nécessite aujourd'hui deux heures et demie, pourra être effectué en moins de deux heures. Sans doute un cadencement des trains permettra aussi de fidéliser les voyageurs, comme cela a été fait sur la ligne Toulouse-Auch. Enfin, pour persuader les voyageurs d'abandonner la voiture pour le train, le conseil régional met en place une nouvelle gamme tarifaire en vigueur à la prochaine rentrée. Des tarifs heures creuses réduiront jusqu'à 60 % le prix du billet. Autre exemple, une carte jeunes à 15 euros par an pour les moins de vingt-six ans permettra de voyager à demi-tarif tous les jours de l'année. Charles Marziani en est persuadé : « Atteindre les 12 millions de passagers en 2014 est un objectif réalisable. »

B. V.